

**Atelier**

**De la collecte à la valorisation des archives du sport :  
saisir l'opportunité de la Grande Collecte**

*Animé par Brigitte Guigueno et Juliette Hayette (SIAF), avec Marie-Claire Pontier (Bouches-du-Rhône), Lydiane Gueit-Montchal (Indre-et-Loire), Pierre-Régis Dupuy (Saint-Étienne)*

Lancée en 2022, la Grande Collecte est mise en œuvre actuellement dans 140 services pour presque 400 actions sur toute la chaîne archivistique : collecte, traitement, numérisation, guide des sources, exposition, conférence, publication... Son objectif est bien entendu de compléter les fonds, particulièrement privés, tout en tentant de combler les angles morts signalés par les historiens tels que sport féminin, corps et émotions, handisport, histoire économique (fabricants, commerces).

L'atelier s'est déroulé en deux phases.

**I. Table ronde sur la Grande Collecte**

La **table ronde** a rassemblé trois services d'archives (AD 13 et 37, AM Saint-Étienne) dont les approches, différentes sur certains points, ont permis de balayer un large spectre des positionnements possibles. Quatre questions l'ont rythmée :

- **Pourquoi ?** Participer peut provenir d'une volonté politique de la collectivité, en raison de l'accueil d'épreuves ou de la flamme, ou à l'inverse d'un engagement du service, avec une collectivité plutôt indifférente.

- **Quoi ?** Le constat est général : peu d'archives liées au sport sont conservées. La collecte peut concerner tous les sports (avec une attention particulière pour les sports nautiques dans les Bouches-du-Rhône), ou se spécialiser (collecte de témoignages oraux sur le handisport à Saint-Étienne), s'adresser à tous les publics ou se resserrer sur les clubs. Il est important que AD et AM se concertent pour ne pas entrer en concurrence, les clubs étant souvent municipaux. Tous les supports sont acceptés, avec néanmoins une attention portée aux problèmes de volumétrie et de non-identification des photos numériques (les AD 13 demandent au moins l'identification d'une sélection de photos avec événement et date). Les objets sont en principe exclus, avec du cas par cas pour les objets peu encombrants. La notion d'archives reste compliquée ; les clubs pensent affiches et photos mais pas AG, PV, listes des membres...

Les contacts sont peu nombreux avec les clubs affinitaires (sport catholique, sport universitaire...); exemple : GUC (Grenoble Université Club).

- **Comment ?** Les modalités de contact varient : courrier envoyé à plus de 1000 clubs grâce à la Direction des sports (pour un résultat de 4 ou 5 dépôts au final) ; journées ciblées de collecte (peu de contacts), prospection auprès des clubs (plus efficace) ; recueil de témoignages audiovisuels. Des atouts à signaler : des universitaires, contactés à l'occasion de l'exposition prévue, ont proposé d'être des intermédiaires pour la collecte ; une grande motivation des agents, connaisseurs des situations et clubs locaux, qui prennent des contacts directs. Surveiller les dissolutions d'associations peut être une piste mais il s'avère alors difficile de trouver un représentant du conseil d'administration qui signera le don.

Les archives sont souvent conservées chez des particuliers (président du club par exemple), sans être transmises aux successeurs, et disparaissent facilement (plusieurs cas évoqués de clubs centenaires ayant récemment éliminé leurs archives). Le don est privilégié par rapport au dépôt, sans l'exclure, et la numérisation peut être pratiquée (avec restitution des originaux au propriétaire). Aucune description minimum n'est demandée, bien qu'il s'agisse en général de vracs. Mais on a affaire souvent à des passionnés qui mettent longuement en contexte leurs fonds, au moins à l'oral.

Beaucoup de photographies sont collectées. Prises par des supporters ou des familles, puis données au club, elles soulèvent des problématiques de droits d'auteurs et de droits à l'image mais aussi d'identification. Les AD 37 ont ouvert un accès à leur base de données à un photographe donateur qui décrit et indexe lui-même son fonds : la situation idéale ! Le contrat de don ou de dépôt doit border les questions juridiques. Les AD 37 ont rédigé plusieurs documents pour faciliter la collecte (cf. fichiers joints : vademecum, contrat de cession de droits, formulaire contributeur, enregistrement des contributions).

Concernant les dépliants ou flyers de communication, il faut veiller à ne pas utiliser de photos trop anciennes qui donneraient l'impression que les documents plus récents ne sont pas la cible de la collecte.

- **Pour faire quoi ?** Si l'enrichissement des fonds, leur classement et indexation, est l'objectif principal, il se mesure cependant à moyen et long terme. À court terme, l'objectif pour les services est celui d'une exposition *in situ* ou virtuelle. À Saint-Étienne, les entretiens avec les témoins seront captés avec plusieurs caméras pour permettre le montage de vidéos dynamiques (qui incluront l'incrustation des documents d'archives) et qui seront disponibles dans l'exposition virtuelle de 2024.

D'autres activités sont à signaler : ateliers, projets avec les scolaires, intervention en maison d'arrêt (habiller une photo du vélodrome de Tours en utilisant des documents pour créer une œuvre). Côté recherche, peu d'historiens se manifestent pour l'instant concernant l'exploitation des fonds (UFR STAPS à Saint-Étienne).

## II. Description et indexation des archives du sport

La seconde partie de l'atelier (animée par Manonmani Restif) a porté sur la **description et l'indexation des archives du sport**, dans le contexte de la refonte du thésaurus matières piloté par le groupe de travail Description et indexation, avec pour objectif de recueillir l'avis des participants sur certaines pistes de réflexion du GT. Les éditeurs de solutions archives sont conscients des enjeux des identifiants pérennes et de l'indexation contrôlée, sachant les difficultés des internautes à comprendre la description arborescente des archives.

FranceArchives exploite au maximum l'indexation avec l'autocomplétion dans la barre de recherche, les autorités qui sont harmonisées et alignées, la recherche avancée qui permet de combiner les requêtes et la recherche SPARQL qui valorise l'indexation contrôlée basée sur des vocabulaires communs. Actuellement, 377 fonds sont indexés à « sport » sur FA, avec beaucoup de fonds privés (cf. diaporama ci-joint : « Atelier\_Grande\_Collecte\_sport\_indexation »).

Trois questions ont structuré cette partie :

### - Privilégier une combinaison de concepts via l'indexation croisée ?

Il faut signaler tout d'abord que tous les logiciels permettent cette combinaison. Une recherche croisée « dopage » et « sport » semble plus pertinente que « dopage sportif ». En revanche, le sujet « flamme olympique » est tellement spécialisé que la recherche plein texte suffit ; inutile de procéder à son indexation afin de respecter le ratio utilité / temps passé. Une question s'est posée autour de l'expression « EPS » (éducation physique et sportive, discipline scolaire), très spécifique ; l'indexation croisée utile serait plutôt : « école » et « sport ». Il est important en effet d'avoir à l'esprit la pérennité des termes employés.

### - Détailler le concept « *discipline sportive* » ?

Actuellement, « *discipline sportive* » est le seul concept autorisé dans le thésaurus, avec « employé pour » pour le reste. Des termes plus précis sont quand même utilisés par les archivistes. Faut-il les promouvoir comme concepts ?

Trois solutions se présentent :

1. Développer la liste des disciplines sportives (+ de 300 ?) dans un 5<sup>e</sup> niveau de l'arborescence.
2. Créer un 5<sup>e</sup> niveau avec uniquement des catégories de sports inspirées de celles du thésaurus de l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) qui utilise les catégories de sport telles que sport de balle ou sport nautique. Mais l'utilisateur va-t-il chercher « sport de balle » au lieu de « football » ?
3. Créer un 5<sup>e</sup> niveau en mêlant catégories de sport et disciplines individualisées, parmi les plus documentées, mais au risque de créer des biais (mise en avant de certains sports au détriment d'autres). On pourrait ainsi utiliser « football » au même niveau que « sport nautique ».

La discussion a amené à privilégier une solution pragmatique.

### **- Faut-il féminiser l'indexation des noms de sports ?**

La question s'inscrit dans un débat plus général sur la féminisation des fonctions. Il serait possible de doubler les concepts (« football masculin » et « football féminin ») ou de faire une indexation croisée avec « football » + « femme ». Dans ce dernier cas, plus opérationnel, ne faudrait-il pas envisager d'introduire le concept « homme », car la machine ne peut pas savoir que « football » tout court concerne surtout les hommes dans l'imaginaire (et donc dans les intentions de recherche) ? Ce positionnement aurait pour conséquence la nécessité de doubler systématiquement l'indexation en précisant « homme » ou « femme » ce qui, évidemment, nous entraînerait très loin. Pour l'heure, les participants optent pour une indexation croisée « football » et « femme ».

Un appel à contributions sera diffusé prochainement pour recueillir les propositions des archivistes afin d'aboutir à un thésaurus opérationnel et un webinaire de présentation organisé.